

**JANVIER 2008 - n°63**

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

---

## Sommaire

### 1. Nouveautés

- > Cameroun : *Trinité* fait son apparition
- > Cameroun : *L'Equatorial* devient gratuit
- > Centrafrique : *Le Peuple* reparait
- > Centrafrique : Premier palmarès des jeunes reporters
- > Centrafrique : *TV5 Monde* à la rescousse de la TVCA
- > RDC : Deux nouvelles radios privées à Kisangani
- > Rwanda : *Heza*, une émission pour la paix

### 2. Focus

- > L'Etat de la liberté de la presse en Afrique centrale – Le rapport 2007 de JED

### 3. Vie des médias

- > L'Amarc fête ses 25 ans sous le signe de la diversité
- > Afrique : Evaluation de la participation des enfants dans les médias
- > Burundi : L'ABR contre l'interdiction au Palipehutu de s'exprimer dans les médias
- > Burundi : Campagne médiatique contre la corruption
- > Burundi : Séminaire sur le journalisme d'investigation
- > Burundi : Les journalistes burundais se penchent sur la collecte et le traitement de l'information
- > Cameroun : Les professionnels des médias veulent une protection sociale effective
- > Cameroun : Augmentation de l'aide publique à la communication privée
- > Cameroun : Le ministre de la communication critique les "dérives" des médias
- > Centrafrique : Bras de fer entre le HCC et les journaux privés
- > Centrafrique : *Forum média*, pour la défense des droits des journalistes
- > Centrafrique : *Le Citoyen* condamné à verser 8 millions de francs CFA
- > RDC : Séminaire pour les journalistes sportifs du Katanga et des Kasai
- > RDC : Réouverture de 30 médias suspendus
- > RDC : Formation des journalistes de radio Bangu, à Kimpese

### 4. @ découvrir, à lire

- > Radios communautaires : guide technique du néophyte

### 5. Agenda

- > Prix du courage de l'IWMF
- > RDC: Offre d'emploi

### 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Burundi : L'IPP accueille deux nouveaux collaborateurs
- > Burundi : La Coopération belge accorde sa confiance à l'Institut Panos Paris

## 1. Nouveautés

### > Cameroun : *Trinité* fait son apparition

L'année 2008 s'ouvre sur l'apparition d'un nouveau quotidien dans les kiosques camerounais : *Trinité*, un quotidien chrétien d'information générale. Il paraît à Yaoundé et son directeur de publication est Alain Denis Mbezele. Prix: 300 FCFA (0,45 euros).

Courriel : [trinitecam@yahoo.fr](mailto:trinitecam@yahoo.fr)

/ JC / IPP /

### > Cameroun : *L'Equatorial* devient gratuit

Naguère bimensuel puis quotidien vendu en kiosques entre 2003 et 2005, *L'Equatorial* est devenu depuis septembre 2007 le premier véritable journal gratuit du Cameroun. Son directeur de publication reste David Mengue Ela. Le numéro 3 de ce 'mensuel d'information, d'analyse et de prospective' a paru en novembre 2007.

Courriel : [journalequatorial@yahoo.fr](mailto:journalequatorial@yahoo.fr)

/ JC / IPP /

### > Centrafrique : *Le Peuple* reparait

Le quotidien *Le Peuple*, qui avait disparu dans les kiosques après le retour à Kinshasa de son directeur de publication, Patrick Bakoa, est à nouveau dans les kiosques centrafricains depuis novembre, et tient jusqu'ici ses promesses de régularité. Le titre a été récupéré par Patrick Akibata, ancien journaliste de Radio Ndeke-Luka. *Le Peuple* dispose désormais d'un siège et d'une équipe rédactionnelle composée de sept journalistes. Le quotidien tire à 500 exemplaires sur 8 pages au format A4. La nouvelle équipe du journal entend asseoir de la rigueur dans le traitement des informations, et « *diffuser des articles qui respectent la déontologie du métier* », lance Askin Alam, reporter de la rédaction.

Créé le 5 octobre 1995, *Le Peuple* avait traversé de nombreux problèmes avant de passer sous la direction de Patrick Akibata.

#### Contact

Courriel : [patrickakibata@yahoo.fr](mailto:patrickakibata@yahoo.fr)

Tél : +236 75 04 59 91.

/ JY / IPP /

### > Centrafrique : Premier palmarès des jeunes reporters

L'Association centrafricaine des jeunes reporters sportifs francophones (Acjrsf) a publié, le 31 décembre, sa liste des meilleurs sportifs et musiciens de l'année 2007. L'ex-ministre de la jeunesse et des sports, des arts et de la culture, Désiré Zanga Kolinga, a vivement salué cette initiative issue du monde des médias qui, selon lui, suscitera le goût des efforts chez les Centrafricains. Pour Remy Sérafégan, jeune reporter sportif centrafricain, l'intérêt d'une telle démarche de la part de journalistes consiste à « *se familiariser aux techniques de choix des meilleurs dans les domaines du sport et de la culture* ».

/ JY / IPP /

### > Centrafrique : TV5 Monde à la rescousse de la TVCA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la TVCA, télévision centrafricaine publique, l'unique chaîne de télévision du pays, retransmet quotidiennement les émissions 'Afrique' de la chaîne TV5 Monde, et ce de 22 heures à minuit. Ceci permet de combler les lacunes de la télévision nationale dont la capacité de diffusion, limitée à la seule ville de Bangui et ses environs, ne dépasse pas 22 heures, et d'amener plus de variété dans les programmes proposés. La télévision centrafricaine peut désormais émettre 24/24. Cette situation intervient après une convention signée le 10 décembre 2007, à Paris, entre le PDG de TV5 Monde, François Bonnemain et le ministre centrafricain de la communication, Aurélien Symplice Zingas.

Selon ce dernier, l'accord de partenariat va permettre à la télévision centrafricaine de bénéficier d'un appui technique de la part de TV5 Monde. Les difficultés techniques que vit la TVCA, dues en grande partie à la vétusté du matériel dont elle dispose, étaient en effet à l'origine de coupures de diffusion qui pouvaient se prolonger de longues semaines, comme ce fut le cas en novembre 2007.

/ JY / IPP /

### > RDC : Deux nouvelles radios privées à Kisangani

Une nouvelle radio, la radio-télévision numérique Boyoma (RTNB), émet à Kisangani depuis le 30 décembre 2007. Propriété du Président de la Chambre de commerce de la Province Orientale, la radio cible en priorité les opérateurs économiques. Elle les incite à contribuer au développement de la cité, en payant régulièrement leurs taxes mais aussi en les amenant à être vigilant à l'utilisation qui en est faite par la suite. La RTNB entend collaborer avec la *radio Africa n°1* et la Radio télévision belge francophone (RTBF). Des programmes de ces deux organes de presse seront régulièrement diffusés à Kisangani, selon le protocole qui devrait être signé sous peu. L'inauguration de la télévision est prévue pour le mois de février 2008. À noter que la RTNB est la première chaîne de radio en Province orientale à disposer d'un car de reportage.

D'autre part, la ville de Kisangani vient également de s'enrichir d'une nouvelle chaîne de radio, spécialisée dans les questions environnementales. Appelée OPEF FM, cette radio porte le nom de l'Organisation pour la protection de l'environnement et le développement, dont le siège est basé à Kisangani. Elle émet depuis décembre 2007 sur la fréquence de 104.5 MHz. Encore dans sa phase expérimentale, OPEF FM se limite pour l'instant à diffuser des programmes musicaux et quelques éditions des journaux parlés en attendant son inauguration officielle, qui reste à fixer.

#### Contact

Raymond Mokeni, RTNB : +243 99 85 39 340

/ FN / IPP /

## > Rwanda : "Heza", une émission pour la paix

La Maison des jeunes de Kimisagara à Kigali en partenariat avec la GTZ, la coopération allemande au Rwanda et la radio "La Voix de l'Amérique" (VOA) ont procédé, le 5 janvier 2008, au lancement officiel de l'émission "Heza" (mot kinyarwanda signifiant un endroit où l'on se sent bien avec les autres).

"Heza" est une émission hebdomadaire de 30 minutes qui sera produite en kinyarwanda par la Maison des jeunes de Kimisagara par et pour les jeunes, et qui sera diffusée par la Voix de l'Amérique chaque dimanche de 5h30 à 6h00 au Rwanda sur 104,3 FM mais également sur deux stations FM au Burundi.

L'équipe de "Heza" est composée de 8 jeunes filles et garçons de 7 à 24 ans formés depuis une année au journalisme radio et à l'approche des médias pour la paix, ainsi que de cinq coordinateurs rwandais et internationaux, journalistes et experts en médias. Le but principal du projet "Heza" est le soutien au processus de paix au Rwanda.

/ VN / IPP /

## 2. Focus

### > L'Etat de la liberté de la presse en Afrique centrale – Le rapport 2007 de JED

**Le rapport 2007 Journalistes en Danger (JED) fait le bilan d'une année difficile pour la liberté de la presse en Afrique centrale. Certains pays connaissent une régression. L'organisation de défense des journalistes revient sur les différents niveaux de sécurité indispensables au plein exercice de son métier par un journaliste: physique, juridique, économique. Le rapport tire des recommandations de ce sombre tour d'horizon, et revient sur quelques définitions de principe.**

Le rapport annuel de JED pour 2007 fait le sinistre compte des journalistes tués, agressés, emprisonnés, etc. dans les différents pays de la région. Au palmarès des pays non respectueux de la liberté de la presse, la RDC (qui occupe près de la moitié de ce rapport de 132 pages et compte le plus de correspondants) arrive en tête avec le plus grand nombre d'atteintes. *"Comparée aux statistiques enregistrées au cours de l'année 2006 (125 cas) qui était pourtant une année électorale marquée par une forte tension politique, l'on note que la situation de la liberté de la presse en RDC s'est considérablement dégradée en 2007 (163 cas) et ce, en dépit de l'installation des nouvelles institutions démocratiques"*.

La dégradation du climat, qui vaut pour la plupart des pays de la région, se retrouve sur le plan tant de la sécurité physique et juridique des journalistes, que de l'impunité pour les auteurs de ces atteintes. Pour la RDC, 80 % des cas d'attaques relevés et diffusés par JED en 2007 sont le fait d' *"hommes en uniforme ou en armes"*, jamais véritablement inquiétés pour leurs méfaits. La situation au Rwanda est dénoncée comme *"inchangée"* et ne permettant pas l'exercice d'un journalisme indépendant. Au Congo Brazzaville et en Guinée Equatoriale, aucun cas d'attaque n'a été enregistré contre la presse dans ces pays. Il ne faut pas voir ces chiffres de façon optimiste, bien que, pour le Congo Brazzaville, *"cela pourrait s'expliquer par le fait que le [pays] a depuis quelques années dépénalisé les délits de presse"*. Pour la Guinée équatoriale, ces chiffres démontrent le fonctionnement du secteur de la presse où les journalistes sont presque tous des fonctionnaires de l'Etat, dans les couloirs duquel l'autocensure règne en maître. *"Même la liberté d'association ou de réunion est strictement contrôlée par le pouvoir. Toute réunion des professionnels des médias de ce pays doit obtenir l'autorisation du membre du gouvernement ayant la presse dans ses attributions"*.

#### **"L'arsenal juridique n'a pas évolué d'un iota"**

Les pierres d'achoppement sur la voie d'une plus grande liberté de la presse sont soigneusement alignées dans ce rapport. En bonne place : la législation. *"Beaucoup des dispositions des lois [sur la presse], qui datent des années des monopartismes, ou qui ont survécu à des années de conflits armés dans ces différents pays, demandent à être modifiées pour les adapter aux défis de la démocratie, de la lutte contre la pauvreté et du développement"*. Les grandes déclarations concernant la bonne gouvernance ne prennent que rarement corps au sein de la législation des différents pays. Pour JED, *"une loi sur la transparence, appelée ailleurs loi sur l'accès à l'information publique, est une priorité si l'on veut passer des simples rhétoriques de bonne gouvernance à des actes concrets"*. L'accès aux sources n'est pas garanti et peu de législations font état d'une obligation des autorités publiques de rendre accessibles aux professionnels de la presse des informations d'intérêt général. Par exemple, *"dans la législation congolaise [RDC], aucune loi n'oblige les dépositaires du pouvoir public à tous les niveaux de publier tout ce qu'ils font au nom du pays et de son peuple. Le journaliste téméraire qui tenterait d'arracher une information se voit opposer un refus catégorique. A défaut, il a beaucoup de chance de se faire bastonner, arrêter ou accuser de chantage envers 'son excellence' ou de recel de document officiel"*. Le grand enjeu au niveau législatif dans toute la région reste la dépénalisation des délits de presse, et le fait de remplacer par des sanctions civiles comme des amendes ou des dommages et intérêts les peines privatives de liberté. En RDC, la loi de 1996, en son article 73, dispose que *"sans préjudice des dispositions prévues en la matière par la présente loi, la qualification des infractions, la responsabilité de leurs auteurs, co-auteurs et complices sont déterminés conformément au code pénal"*. Et le rapport de commenter cet extrait du texte de loi: *"Quand on jette un regard dans le code pénal, on est ahuri de constater que toute infraction susceptible d'être commise par voie de presse écrite ou audiovisuelle est passible des peines de prison ferme pouvant aller jusqu'à 20 ans ou à la peine capitale en cas de trahison en temps de guerre. Outre le code pénal, certains délits de presse relèvent carrément du code de justice militaire"*.

Le rapport souligne la nécessité de redéfinir les définitions de certains délits de presse comme la diffamation ou les imputations dommageables qui, dans la loi congolaise (RDC) par exemple, sont vues en termes d'honneur de la personne diffamée, et non en terme de véracité des faits et de leur portée d'intérêt général. *"Un journaliste qui dénoncerait, prouve à l'appui, des actes de détournement ou de corruption irait en prison si le plaignant démontre que son honneur et sa considération ont été bafoués par les révélations du journaliste."*

JED réaffirme la nécessité de l'indépendance des organes de régulation des médias, et un accroissement du rôle des instances professionnelles d'autorégulation dans l'instruction des plaintes liées à l'éthique et à la déontologie du journaliste. En Centrafrique, de nombreuses tensions ont émaillé l'année 2007, qui se sont matérialisées par un combat à armes juridiques inégales entre le Haut Conseil de la Communication, l'organe public de régulation des médias, et les différentes organisations professionnelles. *"Au Gabon, le CNC (Conseil national de la communication), organe public de régulation des médias, et véritable bras séculier du pouvoir, s'est illustré, cette année, comme les années précédentes, par des sanctions discutables"*

infligées aux médias. Le Gri-Gri International, La Nation, Edzombolo, L'Espoir, pour ne citer ces organes, ont été tous frappés par la furie du CNC après avoir critiqué certains ténors du régime, particulièrement le Président de la République M. Omar Bongo Ondimba".

### Insécurité économique

"Il n'y a pas de liberté de presse qui vaille la peine" sans la sécurité économique et sociale du journaliste, "le premier garant de l'indépendance du journaliste [étant] son employeur." JED demande donc le renforcement des conditions de viabilité économique des entreprises de presse, et aborde en ce sens l'épineuse question de l'aide publique aux médias. Cette dernière souffre d'une pléthore de rapports clientélistes, et d'un volontaire flou qui les rend possibles : "l'aide de l'Etat à la presse n'est pas un cadeau du Prince à des journalistes ou entreprises de presse pour leur dévouement ou loyauté", sous peine d'être une forme de 'patrimonialisation de l'Etat et de ses biens par les détenteurs du pouvoir', pour reprendre les mots du professeur Auguste Mampuya cité dans le rapport, qui définit au contraire l'aide à la presse comme "le devoir de la collectivité d'assurer à son propre profit le pluralisme nécessaire à sa démocratie". Des caractéristiques essentielles de l'aide publique sont mises en évidence : généralité, universalité, égale conditionnalité et garantie légale. Dans ce sens, "les entreprises de presse devraient être promues en tant qu'entreprises viables économiquement : facilité d'accès au crédit bancaire, législation sociale précise pour le journaliste, promotion par l'Etat du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information, etc". Au Burundi, un fonds de promotion pour le développement des médias et la formation des journalistes avait été promis à la mi-2007 par le Président Nkurunziza ; il se fait toujours attendre.

Télécharger le rapport en intégralité

[www.jed-afrique.org](http://www.jed-afrique.org)

/ MM / InfoSud /

## 3. Vie des médias

### > L'Amarc fête ses 25 ans sous le signe de la diversité

Pour commencer l'année 2008 durant laquelle elle célébrera ses 25 ans d'existence, l'Amarc, l'association mondiale des radiodiffuseurs communautaires, lance un appel à toutes ses radios membres et à leurs partenaires à organiser des activités afin de réfléchir à l'apprentissage de ces vingt-cinq années de lutte contre la pauvreté, contre l'exclusion, pour donner la voix aux sans-voix, promouvoir la justice sociale et un développement humain durable, participatif et démocratique. Le but est ainsi de réunir le matériau qui servira à guider le travail de l'Amarc à l'avenir et de renforcer l'impact du travail des médias communautaire.

L'Amarc s'est récemment déclarée satisfaite de la signature par les rapports spéciaux sur la liberté d'expression de l'ONU, l'OEA (Organisation des Etats d'Amérique) et la Commission africaine des droits de l'Homme d'une déclaration conjointe sur la diversité de radiodiffusion. Cette dernière est un appel à la reconnaissance de la radiodiffusion communautaire comme une forme distincte de radiodiffusion dans la législation, à des procédures d'accès juste et simple à la licence pour ces médias, sans critères techniques stricts ni frais de licence disproportionnés, et pour un accès à la publicité. Source : Amarc

Courriel : [secretariat@si.amarc.org](mailto:secretariat@si.amarc.org)

/ InfoSud /

### > Afrique : Evaluation de la participation des enfants dans les médias

Le Forum pour les enfants d'Afrique (ACPF, African child policy Forum), une organisation panafricaine qui lutte pour les droits de l'enfant sur le continent africain, réalise régulièrement des évaluations des projets de médias qui comptent des enfants parmi leurs participants actifs. Le but de ces évaluations est de consolider les engagements futurs du Forum dans le secteur des médias et de l'enfance. L'ACPF se veut une plate-forme où peuvent être capitalisés de nombreux et divers efforts et expériences de programmes menés dans le secteur. Dans cette perspective, un questionnaire est actuellement en circulation. L'ACPF attend une large participation, pour aider le Forum à calibrer ses activités pour le bénéfice des acteurs des médias.

#### Contact

Anna Gson Berg

[berg@africanchildforum.org](mailto:berg@africanchildforum.org)

[www.africanchildforum.org](http://www.africanchildforum.org)

/ InfoSud /

### > Burundi : L'ABR contre l'interdiction au Palipehutu de s'exprimer dans les médias

A la fin de l'année dernière, le conseiller principal à la deuxième Vice-présidence a exprimé le souhait de pouvoir interdire une quelconque prise de parole médiatique au dernier mouvement rebelle encore en armes, le Palipehutu-Fnl. Il justifiait cette prise de position par le refus de cette rébellion de s'engager véritablement sur le chemin de la paix. Les milieux journalistiques n'ont pas du tout accueilli favorablement cette volonté de faire taire ce mouvement, même s'il n'a pas encore déposé les armes.

Leur réaction a été résumée par le président de l'association burundaise des radiodiffuseurs (ABR), M. Jean-Jacques Ntamagara. Celui-ci a déclaré en substance que, dans une situation de conflit comme celle que connaît le Burundi depuis 1993, il est indispensable que les médias équilibrent leurs informations en donnant le point de vue des deux parties belligérantes. Dans le cas contraire, cela peut créer une certaine frustration de la part des rebelles interdits de parole, qui les pousse à intensifier la guerre pour exprimer leurs revendications, faute de pouvoir le faire par voie médiatique.

Le président de l'ABR s'est référé à un livre publié il y a quelques années par Marie-Soleil Frère de l'Institut Panos Paris, intitulé « Médias et Conflits en Afrique centrale ». Dans cet ouvrage, l'auteur souligne le rôle qu'ont joué les médias, surtout privés, dans leur accompagnement des négociations d'Arusha qui ont abouti à un accord de paix signé en août 2000, qui était loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique burundaise et dans l'opinion. Jean-Jacques Ntamagara a tenté de mettre en lumière la contradiction qui voudrait que l'actuel parti au pouvoir, qui a bénéficié de relais médiatique lors de sa prise d'armes pour l'avènement d'une société démocratique, interdise à une autre rébellion d'emprunter la même voie pour conclure un accord de paix que toute la population appelle de ses vœux.

/ ET / IPP /

---

#### > Burundi : Campagne médiatique contre la corruption

Débutée lors de la deuxième quinzaine d'octobre 2007, une campagne médiatique de lutte contre la corruption s'est achevée à la mi-décembre. Elle a été financée par le gouvernement nord-américain à travers son agence de coopération, *United States Agency for international development* (USAID). L'objectif était de vulgariser la loi anti-corruption par médias interposés et de mettre en lumière le fonctionnement, effectif ou pas, des structures créées récemment comme la cour spéciale chargée de poursuivre les actes de corruption et de malversations économiques.

Cette campagne s'est donc matérialisée par une formation à destination des médias, à l'issue de laquelle des objectifs ont été assignés à la Maison de la presse pour faire la promotion de la tolérance zéro en matière de corruption à travers une vaste campagne médiatique de vulgarisation, de sensibilisation et de mobilisation des Burundais. Pour y parvenir, la Maison de la presse aura recours à des émissions de radio très prisées en langue nationale dont la plus populaire s'intitule "Ninde ?" ("Qui est-ce?" en kirundi) qui dénonce chaque semaine les faits et méfaits de société, particulièrement sont qui sont imputables aux dirigeants. Mais les participants au séminaire ont soulevé le fait que la corruption, grande ou petite, touche toutes les couches de la population. Cette campagne médiatique est actuellement diffusée par les radios privées de grande audience, bien que cela leur cause parfois quelques ennuis.

/ ET / IPP /

---

#### > Burundi : Séminaire sur le journalisme d'investigation

Du 17 au 21 décembre 2007, vingt-quatre professionnels des médias se sont réunis dans les locaux de la Maison de la Presse à Bujumbura pour suivre une formation au journalisme d'investigation. Le séminaire était organisé par la Maison de la Presse en collaboration avec le bureau intégré des Nations unies au Burundi (Binub). La formation était assurée par deux consultants burundais spécialistes des médias, Augustin Kabayabaya et Jean Nzeyimana, ainsi que par un autre expert des médias et formateur de nationalité béninoise, François Awoudo. Il a fait part aux journalistes burundais de l'expérience de son pays en la matière.

L'objectif de cette rencontre était d'aborder les sujets d'enquête avec professionnalisme et honnêteté pour tirer au clair des situations confuses. Grâce à l'expérience béninoise, les participants se sont familiarisés avec la définition d'un angle précis pour une enquête, selon certains critères d'identification. Le journalisme n'étant pas un métier qui se pratique en vase clos, le journaliste doit avoir un bon carnet d'adresses pour pouvoir enquêter dans tous les milieux. Il doit développer les réflexes avec flair, car il n'existe pas de baguette magique pour avoir accès aux sources, a recommandé M. Awoudo. Les deux derniers jours ont été consacrés aux exercices pratiques afin de dépasser le stade fictif pour entrer dans la réalité des choses. Enfin, des recommandations ont été adressées au gouvernement, au Binub et à la Maison de la Presse. Les journalistes ont pris un certain nombre d'engagements dont celui d'appliquer avec rigueur les techniques apprises pour mieux mener leurs investigations.

/ ET / IPP /

---

#### > Burundi : Les journalistes burundais se penchent sur la collecte et le traitement de l'information

Du 3 au 7 décembre 2007, vingt journalistes burundais se sont rencontrés à Bujumbura pour débattre de la collecte et du traitement de l'information. Quelques-uns des objectifs à atteindre au sortir de cet atelier étaient de mieux appréhender les principes-clés du journalisme que sont l'exactitude, l'impartialité et la responsabilité qui doivent être leurs guides dans l'exercice de leur métier. Les professionnels des médias doivent avoir les capacités requises pour gérer aussi objectivement que possible toutes les informations qu'ils sont appelés à diffuser. Les deux formateurs étaient, d'une part, un chargé de la communication au sein de la section « médias et communication » du bureau intégré des Nations unies au Burundi (Binub), et d'autre part un consultant en médias et ancien directeur du quotidien *Le Renouveau*. La méthodologie suivie par les formateurs consistait à alterner les notions théoriques et les travaux pratiques par la réalisation d'interviews, de reportages et la rédaction de brèves. Cette formation était organisée par la Maison de la Presse et le Binub.

/ ET / IPP /

---

#### > Cameroun : Les professionnels des médias veulent une protection sociale effective

Les 12 et 13 décembre 2007 s'est tenu à Douala un atelier sur les techniques d'animation et de mobilisation des travailleurs du secteur de l'audiovisuel. Organisé par le collectif des syndicats des travailleurs de l'audiovisuel, il avait pour objectifs l'application effective de la convention de prévoyance sociale collective de ce secteur d'activités, la création d'un répertoire de l'audiovisuel pour disposer d'une bonne lisibilité de la profession au Cameroun ainsi que la mise sur pied d'un cadre permanent de dialogue entre les travailleurs, les employeurs et les pouvoirs publics. Pour atteindre ces objectifs, les participants ont envisagé de multiplier les réunions syndicales et les séminaires et de mener une forte communication de masse tout en accentuant les négociations tripartites Etat – employeurs - employés.

Les principales difficultés déplorées par les participants sont les taxes qui restent élevées pour les entreprises du secteur de l'audiovisuel, et le fait que beaucoup de ceux qui travaillent dans le secteur manquent de formation...

/ JC / IPP /

---

### > Cameroun : Augmentation de l'aide publique à la communication privée

L'enveloppe de l'aide publique à la communication privée est passée de 150 million à 250 millions de FCFA (environ 381.000 euros), a annoncé fin décembre 2007 le ministre de la Communication (MINCOM) Jean Pierre Biyiti Bi Essam. Cette augmentation vise aussi à étendre l'aide à d'autres volets comme la formation. Le MINCOM ajoute qu'il est aussi question « de mener une étude scientifique en vue de l'amélioration de la viabilité économique, de la visibilité sociologique et des capacités professionnelles du secteur privé de la communication au Cameroun. »

L'annonce de l'augmentation a coïncidé avec l'examen des demandes d'accès au bénéfice de cette aide. Sur les 136 dossiers soumis par les organes de presse, 105 ont été retenus. Au cours des travaux, le MINCOM a déploré que « au stade actuel du développement de notre secteur, la maturation de nos entreprises nationales de communication est encore à venir. »

Les principales rédactions boycottent cette aide depuis sa création, estimant que ses critères de distribution ne sont pas clairs et que l'Etat devrait davantage aider la presse à travers des exonérations de taxes et d'impôts.

/ JC / IPP /

---

### > Cameroun : Le ministre de la communication critique les "dérives" des médias

Jean-Pierre Biyiti Bi Essam, le ministre de la Communication, s'est adressé en décembre dernier à l'ensemble des rédactions du Cameroun pour s'insurger contre les "dérives" qu'il a constatées dans la presse. Il a rappelé quelques-uns des principes fondamentaux du métier de journaliste. Ainsi, on peut lire : *"le journalisme est d'abord un art. Il ne suffit pas de le vouloir, encore faut-il avoir du talent, pour être journaliste. (...) Le journaliste est un homme habité par le souci de bien dire, écrire bien. Il participe d'une sorte d'aristocratie. Vous qui ne savez pas écrire : changez de métier!"*

Le MINCOM écrit en outre : *"Ce métier-là est un métier de gens civilisés, un métier de gentlemen, où l'insulte n'a pas sa place ; le vrai journaliste sait tout dire... et le reste, sans humilier personne. (...) Ce métier là est un métier de gens civilisés, un métier de gentlemen, où l'on doit sans cesse être attentif aux droits de l'homme, de tout homme, fût-il ministre, ou député ! Eh bien vous, qui n'avez pas su, qui n'avez pas pu vous acheter une éducation: quittez ce métier !"*

Depuis deux à trois ans, la presse camerounaise est vivement critiquée par les professionnels pour ses dérives déontologiques. Des journalistes camerounais n'ont cependant pas fort apprécié que le ministre se comporte en donneur de leçons...

/ JC / IPP /  
/

---

### > Centrafrique : Bras de fer entre le HCC et les journaux privés

Lors d'une conférence de presse organisée le 30 décembre 2007, le président du Haut Conseil de la communication (HCC), l'instance de régulation, Sammy Mackoy, a évoqué l'article 121 de l'ordonnance relative à la liberté de la communication en Centrafrique afin de demander aux organes de presse privés de « s'acquitter régulièrement de leurs impôts ». Une exigence à laquelle les directeurs de publication des médias indépendants ne veulent pas se plier. Ils estiment en effet que, conformément aux recommandations des premiers Etats généraux qui se sont tenus fin août à Bangui, le gouvernement doit accorder des aides financières aux organes de presse privés « qui jouent un rôle d'utilité publique ». A noter que l'ordonnance ne prévoit des aides qu'aux journaux indépendants inscrits au registre du commerce et qui disposent d'un siège. Des conditions difficilement réunies par la majorité des organes de presse qui peinent à garantir la régularité de leurs parutions. Ceci vient ajouter de l'eau au moulin des tensions qu'entretient le HCC avec les médias privés.

/ JY / IPP /

---

### > Centrafrique : Forum média, pour la défense des droits des journalistes

La *Radio Ndeke-Luka*, projet de la Fondation Hironnelle, en collaboration avec l'Union des journalistes centrafricains (UJCA), vient de lancer une émission dénommée « Forum médias ». Cette émission, animée par le journaliste Issa Magloire, vise à présenter au public les conditions de travail des médias centrafricains. Après les Premiers états généraux des médias centrafricains (PEGMC), tenus fin août 2007, l'UJCA et *Ndeke-Luka*, déçus de la non-application des recommandations sorties de ces assises, ont créé « Forum médias », un programme chargé d'informer le public mais également d'interpeller le gouvernement et les bailleurs de fonds sur la situation des médias en Centrafrique. C'est dans cette perspective que l'émission, diffusée chaque samedi à 11 heures sur *Ndeke-Luka*, donne la parole à tous les animateurs du secteur médiatique centrafricain, notamment les responsables de l'UJCA, du Groupement des éditeurs de la presse privée indépendante (Geppic) et du Haut Conseil de la communication (HCC, l'organe de régulation). Il ressort des débats, contradictoires, que la presse centrafricaine est encore loin de sortir des difficultés financières et de l'amateurisme et que le processus de la création du Comité chargé de suivre l'application des recommandations des PEGMC piétine...

/ JY / IPP /

---

### > Centrafrique : Le Citoyen condamné à verser 8 millions de francs CFA

Le premier quotidien indépendant centrafricain, *Le Citoyen*, vient d'être condamné par la justice centrafricaine à verser la somme de 8 millions de francs CFA (12 195 euros) à la représentation libyenne en Centrafrique à titre de dommages et intérêts. La représentation diplomatique de la Libye avait déposé plainte contre le directeur de publication de ce quotidien pour diffamation par voie de presse. L'article jugé diffamatoire, publié en mars 2007, fustige le colonel Mouammar El Kadhafi « qui n'aime ni l'Afrique ni la Centrafrique et encore moins son président élu démocratiquement ». Pour *Le Citoyen*, Kadhafi est pour beaucoup dans les conflits qui secouent actuellement certains pays africains. Car « la plupart des armes qui alimentent les guerres et actes terroristes sur le continent proviennent de la Libye. » Dans le verdict rendu le 27 décembre 2007, le Tribunal de Grande instance de Bangui a condamné Maka Gbossokoto à verser 8 millions de francs CFA (12 195 euros) à l'ambassade libyenne.

/ JY / IPP /

---

#### > RDC : Séminaire pour les journalistes sportifs du Katanga et des Kasai

L'Association des journalistes sportifs du Congo, section du Katanga, a tenu mi-décembre à Lubumbashi un séminaire de formation dénommé "Média premier degré" à l'intention de 60 journalistes sportifs tant de l'audiovisuel que de la presse écrite, du Katanga et des deux provinces du Kasai. Les participants à ces travaux ont suivi une série d'exposés destinés au rappel des notions élémentaires du journalisme, de la déontologie et de l'éthique professionnelles, des droits et devoirs du journaliste, mais aussi du rôle de la presse dans la promotion des sports et de la neutralité qui doit caractériser le journaliste sportif dans l'exercice de sa profession. Le rôle de la presse dans la prévention de la violence dans les rencontres sportives a également été abordé. Des débats se sont ensuite déroulés ainsi que des exercices pratiques, notamment animés par M. François Kabulo Mwana Kabulo, secrétaire général de l'Association des journalistes sportifs du Congo et par le professeur Dieudonné Tombe Kabiena, formateur des journalistes à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de communication (IFASIC) de Kinshasa.

/ FS / IPP /

---

#### > RDC : Réouverture de 30 médias suspendus

Le nouveau ministre de la Communication et des médias, Emile Bongeli, a levé partiellement, le 20 décembre dernier, la mesure portant suspension d'une trentaine de chaînes de radio et de télévision privées, commerciales ou associatives émettant à Kinshasa. Ces médias ont pu régulariser leurs dossiers, a-t-on appris du ministère. Certains ont dû payer jusqu'à 10.000 dollars américains pour acquérir une licence d'exploitation et un récépissé. Parmi les chaînes réouvertes CKTV et CCTV, appartenant à l'opposant Jean-Pierre Bemba, ou encore RLTV appartenant à un autre opposant, Roger Lumbala. On note également des chaînes proches du pouvoir en place dont *Mirador TV*, *Horizon 33*, *Canal 5*, *Couleurs TV*... ainsi que des radios associatives (*Réveil FM*) ou confessionnelles comme *Radio Elikya* (catholique) et *Sango Malamu* (protestante). Toutes ces chaînes privées commerciales, associatives ou confessionnelles émettent à Kinshasa. La mesure de suspension des radios et télévisions qui aurait dû être étendue à toutes les provinces ne l'a finalement pas été jusqu'à présent.

/ FB / IPP /

---

#### > RDC : Formation des journalistes de Radio Bangu, à Kimpese

Après la formation sur l'interview et dans le cadre du renforcement des capacités des radioteurs du Remacob, Mme Tina Divita, une des formatrices de l'Initiative de Formation Mobile des Radios Associatives et Communautaires (Informorac) est revenue à Kimpese pour une deuxième formation axée sur le reportage. Du 16 au 18 Janvier 2008, les animateurs et journalistes de la *Radio Bangu* de Kimpese et celle de l'extension de Kwilu-Ngongo ont reçu des notions théoriques et sont descendus sur le terrain pour les exercices pratiques.

Source: mediafrica.net

---

## 4. @ découvrir, à lire

### > Radios communautaires : guide technique du néophyte

"*Community radio: a user's guide to the technology*" est un manuel technique réalisé par l'Unesco à destination de tous les opérateurs de radios communautaires potentiels, agents communautaires, travailleurs sociaux, qui n'y connaissent rien en technique ou en technologie mais qui aimeraient les maîtriser afin de monter une radio... Il est réalisé au départ du contexte indien, mais ses leçons sont valables et applicables ailleurs dans le monde. Son but est, par la vulgarisation de concepts techniques, de donner les clefs pour mettre sur pied des radios faites par, pour et avec les gens. On y appréhende le fonctionnement des différents équipements généralement trouvés dans les stations de radios communautaires, leurs rôles et fonctions dans un contexte social plus large, les avantages et désavantages de leur usage. Pour ceux qui voudraient s'aventurer plus loin que ce manuel de base, des notes détaillées sur les équipements sont également disponibles.

#### En savoir plus :

Pour télécharger le manuel : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001561/156197e.pdf>

---

## 5. Agenda

### > Prix du courage de l'IWMF

La fondation internationale des femmes oeuvrant dans les médias (IWMF, *International women's media foundation*) sollicite des candidatures partout dans le monde pour la réception de deux prix. Les prix "Courage dans le journalisme" pour l'année 2008, "honorent trois femmes qui travaillent dans les médias d'informations et qui démontrent une force extraordinaire dans la poursuite de leur profession face à l'oppression gouvernementale, aux pressions politiques, au danger physique ou à d'autres situations d'intimidation". Le prix « pour l'Ensemble de l'Oeuvre » reconnaît une journaliste dotée d'un esprit pionnier et d'un fort attachement à la liberté de la presse, et dont la détermination a ouvert la voie aux générations futures de femmes dans les médias. Les candidates à ces deux récompenses doivent être des femmes journalistes travaillant à temps plein, à temps partiel ou comme pigistes, dans des médias imprimés, électroniques ou en ligne, dans n'importe quel pays. Les candidates au prix « pour l'Ensemble de l'Oeuvre » peuvent être des journalistes à la retraite. Les récompenses, d'une somme d'au moins 5000 USD chacune, seront remises en octobre et novembre 2008 à New York. La date de clôture pour les remises de nomination, y compris pour la remise des documents pertinents, est le 1<sup>er</sup> mars 2008.

#### Infos et inscriptions

<http://www.iwmf.org/courage/nominate.php>

#### > RDC : Offre d'emploi

La radio *La Benevolencija* recherche un gestionnaire de projet en République démocratique du Congo. Les candidats doivent se prévaloir d'une expérience dans la gestion de projet pour la promotion de la réconciliation, la gestion des traumatismes liés aux conflits et la construction de la paix en RDC. Concrètement, la personne engagée aura au moins une expérience de 5 ans dans la gestion, le développement et la coordination de programme radiophoniques éducatifs.

#### Contact

[info@labenevolencija.org](mailto:info@labenevolencija.org)

---

### 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

#### > Burundi : L'IPP accueille deux nouveaux collaborateurs

Depuis le 15 janvier dernier, l'équipe de l'Institut Panos Paris au Burundi s'est agrandie. M. Félicien Hatungimana a été recruté comme coordinateur de projet et M. Athanase Ntiruhangura en qualité de chargé de mission.

Ils viennent renforcer le bureau de Bujumbura jusqu'à présent composé de M. Cyprien Ndikumana, représentant pour le Burundi et Rwanda et de Mme. Espérance Ntwarante, assistante financière et logistique.

#### Contacts

M. Félicien Hatungimana : [felicien.hatungimana@panosparis.org](mailto:felicien.hatungimana@panosparis.org)

M. Athanase Ntiruhangura : [athanase.ntiruhangura@panosparis.org](mailto:athanase.ntiruhangura@panosparis.org)

/ MPL / IPP /

---

#### > Burundi : La Coopération belge accorde sa confiance à l'Institut Panos Paris

La coopération belge a marqué son accord pour apporter un soutien financier au projet « Les radios burundaises au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit » développé par l'IPP.

A travers un soutien aux radios privées et au renforcement de leurs capacités d'information et d'éducation, ce projet vise à consolider le processus démocratique et à promouvoir la paix et la réconciliation au Burundi.

Dans le cadre de ce projet, l'IPP entend poursuivre sa collaboration avec l'Association burundaise des radiodiffuseurs (ABR), notamment avec la mise en place d'un centre de ressources radiophoniques et l'organisation de formations in situ à destination des radios privées, afin de leur permettre d'accroître leurs capacités à proposer des stratégies de développement.

/ SC / IPP /

---

## Comité de rédaction

### > Direction

**Pascal Berqué**, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,  
[pascal.berque@panosparis.org](mailto:pascal.berque@panosparis.org)

### > Coordination et diffusion

**Domitille Duplat-Saunier**, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,  
[domitilled@panosparis.org](mailto:domitilled@panosparis.org)

**Marie-Pierre Liénard**, Chargée de communication, Institut Panos Paris, [mariepierre@panosparis.org](mailto:mariepierre@panosparis.org)

### > Secrétariat de rédaction

#### Infosud

66, rue Coenraets  
1060 Bruxelles - Belgique  
Tél. +32 (0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80  
Courriel : [infosud@skynet.be](mailto:infosud@skynet.be)  
Site web : [www.infosud-belgique.info](http://www.infosud-belgique.info)



### > Correspondants

**Burundi** : Edmond Toyi

**Cameroun** : Julien Chongwang

**Centrafrique** : Jules Yanganda

**Congo** : Annette Kouamba

**Gabon** : Isaak Mackanga

**Guinée Équatoriale** : Rodrigo Angue Nguema

**République démocratique du Congo** : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

**Rwanda** : Venant Nshimyumurwa

**Tchad** : Laoro Gondjé

### > Graphisme et mise en forme

**Chantal Fitoussi**, Conceptrice-réalisatrice internet  
[www.chantalfitoussi.net](http://www.chantalfitoussi.net)

### > Contact et diffusion

**Institut Panos Paris** - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)  
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30  
Email : [communication@panosparis.org](mailto:communication@panosparis.org)

## Partenaire et soutien

